

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causa servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis inniati. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
 Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse à miter moniti adhaerere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita
 (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

PRIX D'ABONNEMENT

| | 3 mois | 6 mois | Un an |
|-------------------------|---------|--------|-------|
| SUISSE | Fr. 6 » | 11 » | 20 » |
| UNION POSTALE | » 10 » | 19 » | 36 » |

Prix du numéro : 10 centimes.

Rédaction et Expédition

BUREAUX : Grand'Rue, 13, à Fribourg

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
 Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'Agence suisse de Publicité ORELL, FUSSELL & C^{ie}, à FRIBOURG, 69, rue des Epouses; Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc.

Prix de l'annonce ou de son espace :
 Pour l'étranger 20 cent. la ligne. Pour la Suisse 15 cent. la ligne.
 Pour le canton 10 cent. la ligne.
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Bulletin politique

L'agitation révolutionnaire commence à Paris, mais dans des conditions telles qu'on ne sait si les promoteurs du mouvement sont des naïfs ou des émissaires de la police.

Les « ouvriers sans travail » étaient convoqués par la voie des journaux socialistes pour mardi après-midi à une grande manifestation sur la place de l'Opéra. Naturellement, le meeting ainsi annoncé d'avance n'a pas réussi. Les révolutionnaires avisés ne s'y sont pas rendus. Par contre il y a eu grand déploiement d'agents de la police et de gardiens de la paix. Ceux-ci ont fait du zèle, obligé les curieux à circuler, etc.

A trois heures et demie, deux pelotons de la garde républicaine occupaient, l'arme au pied, l'un le refuge central de la place, l'autre le trottoir longeant le péristyle de l'Opéra.

Sur la place de la Bourse, des agents de la sûreté ont arrêté l'anarchiste Martinet, qui est l'un des principaux instigateurs du meeting et qui s'est livré à une active propagande auprès de certains individus tant dans Paris que dans les endroits les plus mal famés de la banlieue.

Martinet a essayé de résister aux agents mais en vain. Il a été conduit au commissariat de police de la rue Richelieu.

Dans la soirée, une bande de cent jeunes gens ont brisé les glaces d'un armurier de la rue de La Fayette. Ils ont pris quelques fusils et quelques revolvers. La police a arrêté plusieurs des pillards, notamment le chef de la bande, âgé de 18 ans.

Les glaces de la boutique d'un opticien du boulevard Poissonnière ont été également brisées. De nombreuses arrestations ont été opérées dans la soirée; mais une trentaine seulement sont maintenues.

M. de Bismarck voudrait étendre à toute l'Allemagne les dispositions du traité d'extradition conclu le 13 janvier entre la Russie et la Prusse. Un projet dans ce sens a été soumis au Conseil fédéral; nul doute que celui-ci ne le renvoie au Reichstag tel qu'il l'a reçu des mains du chancelier.

On sait que le Bundesrath se compose des délégués des différents gouvernements allemands, tandis que le Reichstag est élu par le peuple; aussi est-il probable que le projet rencontrera dans cette dernière assemblée une opposition motivée par ce fait qu'il ne respecterait pas suffisamment la distinction nécessaire entre les délits politiques et les crimes de droit commun.

Lettres politiques

Paris, 9 février.

Depuis plusieurs mois déjà il est question d'une Encyclique que Léon XIII aurait manifesté l'intention de nous donner contre l'erreur si funeste de l'école dite catholique-libérale. Aujourd'hui, l'excellent journal *L'Osservatore cattolico*, de Milan, croit pouvoir annoncer la publication prochaine de ce document, qui sera le plus important du présent Pontificat, et il en expose même la substance en ces termes :

...Le Pape vise à supprimer les causes qui sèment tant de divisions parmi les catholiques, spécialement en France et en Italie. Et comme les principes sociaux sophistiqués du catholicisme libéral sont la cause principale de ces divisions, l'Encyclique établira quels sont les principes fondamentaux que doivent embrasser et défendre les catholiques, les principes sur lesquels se fondent l'Eglise et la société civiles, les limites dans lesquelles peuvent être acceptées les idées modernes, les rapports qui concernent l'Eglise et l'Etat, et l'opposition absolue, l'abîme qui sépare l'esprit catholique et l'esprit de la Révolution.

L'Encyclique aura ainsi deux parties coordonnées entre elles et destinées toutes deux à éclairer les esprits des catholiques, en dissipant les épais nuages amoncelés sur les doctrines par le philosophisme et le libéralisme. Il n'est pas besoin de dire que les bases de l'Encyclique sont les doctrines du *Syllabus*, et que tout prétexte sera enlevé au catholicisme libéral réfugié à l'abri de la formule : la thèse et l'hypothèse. Cette formule, qui peut avoir un sens juste à la condition d'être expliquée selon les justes principes du catholicisme pur, mais dont il a été fait abus, dans un mauvais sens, à Malines et ailleurs, sera déterminée avec autorité, en conformité avec les doctrines du *Syllabus*.

Rien ne pourra davantage remplir de joie les fidèles, dont la vérité est toute la passion et qui souffrent tant de la voir diminuée, sacrifiée, étouffée par la secte la plus dangereuse qui ait encore paru, parce qu'elle est la plus hypocrite et la plus dénuée de foi. Ces gens, « pour qui la vérité n'est rien », n'ont d'autre défense contre nous que de nous accuser de manquer de charité, aussitôt que nous touchons à un des leurs : ainsi ont-ils mérité cette épithète de *charitains* qui leur restera. Sans jamais consentir à aborder le fond des questions, ils insinuent

constamment que nous n'en voulons qu'à eux personnes, alors que nous ne nous occupons jamais d'eux que pour signaler le mal qu'ils font à la cause de la vérité, qui est celle de l'Eglise. Eh! qu'est-ce donc que nos pères, à commencer par les saints, nos modèles, ont flétri plus énergiquement, plus violemment parfois, que l'erreur; et l'ont-ils jamais combattue sans combattre ses auteurs? Est-ce notre faute si nous ne pouvons aujourd'hui proclamer une vérité sans que les catholiques libéraux la désavouent aux yeux du monde par tous les moyens hypocrites qui leur sont propres; et, parce que ces « habiles », dissimulent beaucoup mieux que les anciens hérétiques, est-ce une raison de ne pas les démasquer?

Pour faire bien voir le mal, pour montrer ce que sont, en France surtout, les catholiques libéraux, je ne puis mieux faire que de mettre sous les yeux de vos lecteurs, l'analyse d'un admirable discours prononcé à Lille, par M. Gustave Théry; rien n'a été dit de plus fort à ce sujet depuis Mgr Pie, le grand évêque de Poitiers, et dom Guéranger, le grand Abbé de Solesmes.

« La source immédiate de la guerre acharnée faite à l'Eglise c'est le libéralisme condamné par les propositions 56 et suivantes du *Syllabus*. Le libéralisme, c'est la négation des droits de Dieu et de son Eglise pour nier les devoirs de l'homme envers lui. C'est le *non serviam* des gouvernants pour arriver au *non serviam* des gouvernés. *Non serviam* envers Dieu, bien entendu, et non envers les hommes, car il faut choisir entre être esclave de Dieu ou esclave des hommes... Mais l'erreur libérale aurait peu d'action sur les foules catholiques, si elle se présentait à elles dans toute sa crudité. Le libéralisme c'est l'ennemi du dehors contre lequel on se défend facilement en fermant ses portes, en braquant ses canons. Pour séduire les hommes, il faut se tenir sur les confins de la vérité et de l'erreur, il faut l'ennemi du dedans qui divise et décourage la garnison. Aussi, à côté de toute erreur, il y a toujours, pour en assurer le succès, une semi-erreur; à côté du libéralisme, un semi-libéralisme, qui, repoussant en théorie les principes libéraux, les admet dans la pratique; qui reconnaît les droits de l'Eglise, mais agit systématiquement comme s'ils n'existaient pas. Cette semi-erreur, ce semi-

libéralisme, vous l'avez nommé, c'est le catholicisme libéral...

« Qu'est-ce donc que le catholicisme libéral?

« Sa formule première fut : « la liberté pour tous; » mais nous ne demandons pas, nous, la liberté du mal : « Pourquoi donc devrions-nous la concéder à nos voisins?... Ne vous y trompez pas; ce qu'on demande sous cette formule captieuse, ce n'est pas la liberté pour tous, c'est la liberté pour tout. » Les libéraux demandent ici : Qu'est-ce que le bien? Qu'est-ce que le mal? « Le bien c'est tout ce qui nous conduit à notre fin; le mal, tout ce qui nous en éloigne. » Quand notre conscience ne suffit pas à nous faire connaître ce qui nous conduit à notre fin, l'Eglise infallible est là « qui définit souverainement le bien et le mal »...

« Mais, dira-t-on encore, tout le monde ne reconnaît pas l'Eglise... Si vous étiez le gouvernement, devons-nous répondre, pourriez-vous raisonnablement vous conduire comme si vous n'étiez pas absolument certains de la vérité de l'Eglise catholique? Faire autrement, ce serait agir comme un homme qui bâtirait une maison sans fenêtres, sous prétexte qu'il faut tenir compte de l'opinion d'un aveugle qui, n'ayant jamais vu le soleil, est convaincu que la lumière n'existe pas... »

Le catholique libéral, condamné par le *Syllabus* et par le Concile du Vatican, « s'est rejeté sur une distinction parfaitement juste, mais dont il abuse étrangement : la thèse et l'hypothèse. » Suit cette comparaison familière très saisissante : « La thèse, c'est un homme avec ses deux jambes, c'est l'homme complet, l'homme parfait. Mais s'il perd accidentellement une jambe, on lui met une jambe de bois; la jambe de bois, c'est l'hypothèse. C'est mieux que rien; mais quelle différence avec la jambe naturelle! Eh! bien, les catholiques libéraux prétendent qu'au temps actuel l'Eglise est mieux avec une jambe de bois, parce que, vivant au milieu d'ennemis qui lui veulent tout le mal possible, elle a chance de passer inaperçue. S'ils la voient mutilée et impuissante, et de faire peut-être encore ainsi quelque léger bien. Et moi je vous dis, au nom du bon sens et de la justice : Si nous pouvions rendre à l'Eglise ses deux jambes, si nous pouvions lui restituer sa liberté, la rétablir dans tous ses

Dépêches télégraphiques

PARIS, 10 février.

On assure qu'un traité entre les grandes puissances relatif à la question financière égyptienne sera prochainement signé.

La Porte a communiqué aux puissances les explications du khédive, lequel se plaint vivement des occupations italiennes dans la Mer Rouge. La Porte a protesté de nouveau à Rome.

ROME, 10 février.

Le gouvernement italien a déclaré adhérer aux dernières propositions françaises pour la solution de la question égyptienne.

On assure que le roi d'Abyssinie, à la suite des instances de l'agent consulaire d'Italie à Massouah, a ordonné l'arrestation du guide de la tribu des Mudeitos qui a trahi Bianchi et ses compagnons.

ROME, 10 février.

Notre Saint-Père le Pape a reçu au-

jourd'hui, en audience particulière, Monseigneur Pascal Taderosa, évêque de Birta, coadjuteur de Mgr l'évêque de Sainte-Agathe des Goths, suffragant lui-même de Mgr l'archevêque de Bénévent.

ROME, 10 février.

La dépouille mortelle de la marquise de Thomar, épouse de l'ambassadeur du Portugal près le Saint-Siège, a été transportée hier, à cinq heures, dans l'église de Saint-Antoine-des-Portugais, où ont été célébrées ce matin les funérailles solennelles.

C'est Mgr l'évêque d'Angola, au Congo, qui officiait et qui a donné l'absoute, assisté du recteur et des chapelains de l'église, et de quelques Pères Augustins irlandais.

A gauche du catafalque avaient pris place M. l'ambassadeur du Portugal auprès du Quirinal, qui représentait la famille de la défunte, et tout le personnel de l'ambassade portugaise auprès du Saint-Siège.

LONDRES, 10 février.

Les ordres qui ont été envoyés aux dé-

pôts d'armes et d'habillement indiquent l'intention d'appeler 10,000 fantassins de la réserve.

LONDRES, 10 février.

L'embarquement des renforts destinés à Souakim commencera samedi.

Le *Standard* dit qu'Osman-Digma concentre ses forces à Tamai en attendant l'attaque des Anglais.

HENDAYE, 10 février.

Les journaux de Saragosse, de Santander, de Bilbao et d'autres villes importantes, disent que, malgré l'interdiction du gouvernement, l'anniversaire du 11 février sera célébré par les républicains dans les réunions privées.

En Catalogne on craint une manifestation des ouvriers et des troubles, à la suite de l'adoption du *modus vivendi* commercial avec l'Angleterre.

Cette convention est contraire aux intérêts de l'industrie catalane, on annonce même la fermeture de quelques fabriques importantes.

De grandes inondations sont signalées dans la vallée de l'Ebre.

VIENNE, 10 février.

Le gouvernement a présenté à la Chambre des députés un projet de loi sur l'assurance des ouvriers contre les maladies.

MADRID, 10 février.

Trente-cinq personnes ont été maintenues en état d'arrestation à la suite des événements d'hier.

La municipalité de Madrid donne du travail à un millier d'ouvriers; Madrid est tranquille.

Le port de Séville a été rouvert au commerce maritime.

LE CAIRE, 10 février.

Le colonel Wilson a été sauvé par un vapeur envoyé de Gubat, et est arrivé hier à Korti pour donner au général Wolsley des détails sur son voyage à Khartoum.

Le vapeur a été attaqué par les rebelles, mais ceux-ci ont été repoussés.

droits, nous devrions le faire immédiatement et sans hésiter.

« Je sais qu'on doit souvent compter avec les circonstances extérieures, mais en les subissant, il faut aimer la thèse, parce que c'est la vérité, et tout faire pour sa réalisation.

« La thèse, c'est aussi pour le catholicisme libéral la vérité, mais, pratiquement, il ne la considère pas comme faite pour s'en servir; systématiquement, il s'en tient à l'hypothèse. Aussi, ce que le libéralisme fait comme principe et comme pratique, le libéralisme catholique le repousse en principe, mais le fait comme lui dans la pratique. Et c'est là précisément son danger, parce qu'il trompe le peuple chrétien en lui faisant, sous le manteau de la vérité, accepter les pratiques de l'erreur et toutes leurs désastreuses conséquences....

« Guerre donc au catholicisme libéral ! On nous dira qu'il n'existe pas. — C'est comme le jansénisme. Chaque fois que de Rome une condamnation venait le frapper, les plus fougues jansénistes regardaient autour d'eux avec un feint étonnement, se demandant qui cela pouvait bien atteindre.

« On vous criera : La paix ! la paix ! Ne vous y arrêtez pas : ce n'est pas la paix qu'ils demandent, la paix dans la soumission de tous les cœurs aux enseignements de l'Eglise, c'est le silence pour pouvoir propager librement leurs doctrines.

« On vous accusera d'aimer la guerre. Vous répondrez avec le grand Evêque d'Angers : « Nous n'aimons pas la guerre pour la guerre, mais nous la faisons comme un moyen douloureux, mais nécessaire, d'arriver à la paix. »

« Enfin, l'on vous dira que vous manquez de charité. Répondez avec saint François de Sales, que c'est charité de crier au loup quand le loup est dans la bergerie !... »

Nous désirons une Encyclique de Léon XIII avec toute l'ardeur de notre foi catholique ; nous l'attendons avec le respect inviolable que nous devons au Saint-Siège apostolique.

Nouvelles suisses

M. SCHERER-BOCCARD

L'Ami du Peuple consacre au président du Pius-Verein un article ému que nous reproduisons :

La mort est venue frapper à Soleure un des plus vaillants défenseurs de la cause catholique en Suisse. Le président de cette Société si populaire et si active du Pius-Verein, M. Scherer-Boccard, atteint d'une attaque d'apoplexie cérébrale, a succombé vendredi soir après une longue agonie.

Cette nouvelle causera, nous en sommes certains, un chagrin bien vif dans nos contrées fribourgeoises. Nos populations avaient appris à connaître M. Scherer dans les nombreuses fêtes qu'il a présidées chez nous. Des liens de famille l'avaient rendu presque notre compatriote et son zèle pour la foi, son ultramontanisme ardent nous l'avaient depuis long-

temps fait regarder comme un exemple à suivre.

M. Scherer était d'une des plus anciennes familles de la bourgeoisie soleuroise. Il naquit dans cette ville en 1816.

C'est à Fribourg, dans notre célèbre et regretté collège des Jésuites, qu'il fit ses premières études, et ils les termina à Paris et à Munich.

En 1837 il revint à Soleure plein d'ardeur et de juvénile enthousiasme commencer à combattre le bon combat.

Fondateur d'un journal : *Die Schildwäch am Jura*, il fait dans cette publication ses premières armes.

Dans cette même année 1837 il est élu membre du Grand Conseil par la bourgeoisie soleuroise et révèle au sein de cette assemblée de grandes qualités oratoires.

S'étant agité beaucoup pendant la campagne révisionniste de 1840 pour constituer les bases d'une démocratie catholique, et ayant organisé plusieurs assemblées populaires, il fut emprisonné par le gouvernement radical, et écrivit dans un cachot les plus belles pages de son œuvre littéraire.

Scherer, après sa mise en liberté, se rendit à Lucerne où un régime conservateur venait de succéder au gouvernement radical.

Dans cette dernière ville il rédigea le journal catholique *Sonderbund*. Obligé de fuir après le *Sonderbund*, il retourna bientôt à Soleure.

Elu en 1856 membre du conseil municipal, il a déployé dans cette fonction des talents économiques et financiers remarquables. Il quitta définitivement Soleure en 1865 pour s'établir à Lucerne.

Nommé à Lucerne président du Pius-Verein des sa fondation, pendant 26 ans il prodigua ses soins et son travail à cette Société. C'est à lui et à son énergie qu'elle doit d'avoir planté de si profondes racines dans notre sol suisse et d'y avoir poussé de si fécondes branches.

L'activité de M. Scherer était considérable. Il laisse un grand nombre d'ouvrages religieux et politiques.

La mort est venue trop tôt interrompre ce vaillant travailleur.

La Suisse catholique perd un défenseur mais gagne au ciel un protecteur.

Le Pius-Verein fribourgeois a chargé M. le vicaire Kleiser de le représenter aux obsèques et de déposer une couronne en son nom.

Le Cercle catholique, de son côté, a envoyé à la comtesse Scherer-Boccard un télégramme exprimant ses regrets et son chagrin.

Un office solennel sera célébré à Fribourg par les soins de la section de cette ville pour le repos de l'âme de ce grand catholique.

ÉLÈVE DES CHEVAUX. — Le décret de 1883 relatif aux subventions accordées par la Confédération a été modifié comme suit : L'art. 5 dira désormais : « La Confédération se charge de l'acquisition des chevaux, dans la mesure des demandes qui lui seront adressées par les cantons. La caisse fédérale participe à l'achat et aux frais de transport dans la proportion de 40 %.

« Les cantons qui sont intéressés à ces achats s'engagent à participer dans une

même mesure aux frais d'acquisition des étalons, en vue d'en réduire le prix de vente.

« Le règlement relatif aux primes accordées par la Confédération aux poulains est également modifié.

« 1° Une somme jusqu'à 25,000 fr. pourra être affectée à des primes pour les poulains produits d'étalons importés avec la participation financière de la Confédération, ou d'étalons élevés dans le haras fédéral, et qui (les poulains) se distinguent par les formes correctes du corps, la position et l'allure.

« Ces primes sont : a) Pour les poulains de 1 à 2 ans, 50 fr. ; b) pour poulains de 2 à 3 ans, 50 fr. ; c) pour les poulains de 3 à 4 ans, 150 fr. »

PHYLLOXÈRE. — La commission phylloxérique réunie sous la présidence de M. Droz, propose de ne pas restreindre la circulation des plants ; elle propose des inspections annuelles fédérales avec conventions aux cantons.

FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX. — Le Conseil fédéral a confirmé pour une période de trois ans les employés du département des chemins de fer ; dans les postes, il a confirmé ceux de la direction générale et les directeurs d'arrondissements.

SUISSES A L'ÉTRANGER. — Les *Basler Nachrichten* annoncent que dans un voyage entrepris pour visiter les établissements du Tennessee et du Kentucky, M. le ministre Frei aurait eu trois doigts de la main droite écrasés. Tout danger de tétanos est heureusement écarté.

Berne

Le directeur de l'école d'agriculture de la Rütli, M. Klenig, a reçu des offres séduisantes du gouvernement du Chili pour la direction d'une colonie agricole nouvellement fondée. On dit que M. Klenig est à peu près décidé à accepter, ce qui est certainement très regrettable pour la Rütli.

Lundi 2 février et jusqu'à mardi à midi, le föhn a soufflé avec une extrême violence dans la vallée de Grindelwald et y a occasionné en divers endroits des dégâts assez considérables. Les toits étant fortement chargés de neige, les avaries aux habitations sont toutefois moins graves qu'on n'avait lieu de le présumer tout d'abord.

Une petite maison habitée par de pauvres femmes a été complètement démolie. Ces malheureuses se sont vues réduites à se réfugier chez des voisins en emportant le meilleur de leur mobilier.

La forêt de Könitz, dont la lisière est à une demi-heure de notre ville, réserve parfois aux promeneurs de singulières surprises, dit le *Journal du Jura*. C'est ainsi que le 31 janvier, on y a découvert, dans un taillis, un squelette entier qui a été transporté l'autre jour à la police de la ville. Ce squelette était aussi propre et intact que s'il était sorti d'un musée anatomique. Les recherches de la police ont abouti et, hier, M. de Herrenschand a pu constater que ce squelette était celui d'un déserteur saxon, Henri Wolff, anciennement domicilié à Könitz où il exerçait le métier de forgeron. Wolff avait disparu le 31 décembre 1880. Depuis cette date on n'avait plus entendu parler de lui. Son identité a pu être établie à l'aide des bottes qui chausaient encore les pieds du squelette et qu'un cordonnier de Könitz a reconnus pour les avoir livrés à Wolff quelques jours avant sa disparition. Le cadavre du malheureux est donc resté

plus de quatre ans dans le taillis, où il a été découvert par hasard, ignoré des passants. L'expertise médicale n'a pu, comme on le pense bien, fournir aucun éclaircissement sur les causes de la mort. Il paraît cependant avéré qu'il y a eu suicide, Wolff ayant de graves peines de cœur et d'argent. Le crâne qui, au dire des hommes de l'art, est une spécimen magnifique, a été remis au musée anatomique de Berne.

Lucerne

L'inspecteur forestier en chef cantonal, M. Joseph Kopp, de Munster, est mort, à l'âge de 55 ans, après une longue maladie.

Soleure

Dans un incendie qui a éclaté il y a quelques jours au village de Wolfwyl trois personnes ont péri. Tandis que la mère de famille et deux de ses filles parvinrent à sortir de la maison en flammes, le père et deux autres filles, dont une de 22 et l'autre de 8 ans, ne purent en faire autant. Les trois malheureux se réfugièrent dans la cave où on les trouva plus tard étendus asphyxiés sur un tas de pommes de terre.

La loi fusionnant la Banque cantonale avec la Caisse hypothécaire a été adoptée par 7405 oui contre 1893 nous.

Saint-Gall

La chambre d'accusation, après avoir tenu quatorze séances relativement à la fameuse affaire des avortements, vient enfin de rendre son arrêt définitif dans ses audiences de jeudi et de vendredi de la semaine dernière. Des 51 personnes incriminées, elle en a retenu 12 qui passeront aux assises ; 11 qui seront envoyées devant le tribunal correctionnel, et une qui ne sera justiciable que de la simple police. L'accusation a été abandonnée contre 26 personnes, pour manque de preuve ; un des accusés est mort pendant l'instruction. Parmi les 12 accusés renvoyés devant les assises, 4 sur lesquels pèsent les plus graves accusations sont encore en prison, tandis que les autres ont été libérés sous caution.

Argovie

La petite vérole sévit également à Aarau, où elle a été apportée par un compagnon allemand. Cet individu était descendu à l'hôtel du *Rössli*, où il se mit à faire tant de tapage que la police dut l'arrêter. Elle le conduisit au violon, et là elle s'aperçut qu'il était atteint de l'épidémie. L'hôtesse et une des servantes du *Rössli* contractèrent la maladie et furent en danger d'en mourir.

En suite de ces circonstances, la police fit fermer l'hôtel, qui dès lors a été gardé jour et nuit par deux plantons. Ses malheureux habitants sont complètement séparés du reste de la ville, à part deux ouvriers qui ont pu se dérober à leur prison en prenant le chemin du toit. Parmi les captifs, on remarque plusieurs riches paysans bernois qui avaient accompagné leurs fils à l'école de recrues de cavalerie, et qui sont maintenant internés pour un temps indéfini. Par malheur, ils ont à supporter force plaisanteries ; toute la journée une foule compacte et gouailleuse entoure l'hôtel et les agace, tandis que, fumant leurs pipes, ils restent, taciturnes, à la fenêtre, au lieu de faire philosophiquement un voyage autour de leur chambre.

La Conférence ecclésiastique du diocèse de Bâle a été réunie le 10 février à Baden. Toutes les parties du diocèse y étaient représentées, ainsi que le Chapitre cathédral de Soleure et les Chapitres collégiaux de Lucerne et de Bâromünster. On y a décidé à l'unanimité d'envoyer une adresse à

UN

MARIAGE DIFFICILE

Par Aimé GIRON

Il était en train de solliciter pour moi et je cours la prétontaine à ton secours. Tiens ; lis cette lettre. Elle te mettra au courant.

Camille lut la lettre ouverte sur le bureau.

— Bravo !

— Oui, tu le vois. Comme j'ai bien pris la leçon qu'il m'a donnée, etc. Mon premier président est revenu à la rescousse et m'a obtenu, pour mes débuts de substitué, la résidence de Marseille, un des premiers tribunaux de France et une ville que, grâce à toi, je connais un peu et qui me plaît beaucoup.

— Voilà qui est superbe et plus que tu ne l'imagines et ne peux te l'imaginer. Je te le prouverai tout à l'heure.

— Prouve-le moi tout de suite. C'est donc toi qui es le *Deus ex machina* de ma bonne fortune.

— Je n'ai pas de mérite. Je le suis sans l'avoir voulu. Ensuite ?

— Ensuite, ma tante... mon excellente tante est allée aux douze sources thermales des bains de Castellamare dans l'Italie du Sud, comme je te l'ai écrit, je crois.

— En effet, je me le rappelle et m'en

étonne encore. Je te dirai pourquoi dans un instant.

— Oui. Il paraît que de Nice à Naples, elle a été filée par un de ces atroces assassins de chemin de fer...

— Comment ? Elle aussi. Ah ! ça ! toutes les tantes...

— Que veux-tu dire ? Elle aussi.

— Marche, après.

— Après, elle a fini par échapper au scélérat. Mais la peur avait saisi la brave femme. Elle ne s'est plus sentie le courage de voyager seule au retour. Elle m'a donc écrit pour me supplier d'aller la chercher. Je n'ai ni refusé ni hésité. Je suis parti pour Castellamare et l'ai ramenée sans encombre. Ce dévouement affectueux de ma part a touché son cœur et elle m'a quitté en m'assurant que j'étais son neveu chéri, que, mon père ayant une situation financière très belle, je serais son héritier direct à elle...

Camille Regour s'était levé de son fauteuil et, tout en écoutant son ami, considérait les bibelots qui encombraient sa cheminée.

— C'est singulier, disait-il. Ta tante... les bains de Castellamare... un assassin de chemin de fer...

— Pourquoi trouve-tu cela si singulier ?

Camille avait avisé un petit cadre en argent florentin très élégant et très artistique qui, sur la cheminée, faisait pendant à celui qu'occupait sa photographie, et il s'était baissé pour voir de plus près la personne photographiée dont il avait l'honneur d'être le partenaire.

Il poussa subitement un cri et fit le bond

d'un homme mordu par un serpent. Puis se retournant vers Daniel effrayé :

— Quel est ce portrait-là ? lui demanda-t-il les yeux hagards et la voix étranglée.

— Mais le portrait de ma jeune belle-mère.

— Le portrait de ta belle-mère ? de la seconde femme de ton père ?

— Mais oui. Ah ! ça ! Te voilà blême, palpitant. Que signifie ?

— Que signifie ? C'est elle ?

— Qui ? elle ?

— Celle que je me suis mis à aimer subitement ! que je voulais épouser ! et que, depuis quelques mois, je poursuis et que j'ai laissée sous la grande pyramide de Chéops !

— Hein ?

— Et elle s'appelle Eva, n'est-il pas vrai ?

— Parfaitement.

— Tu vois bien que je ne divague pas.

— Comment ? Tu adorais et voulais épouser ma belle-mère !

Et Daniel de Pragat fut saisi d'un tel rire prolongé et saccadé qu'il en arriva à glisser par terre tout de son long, sur le tapis. De sa vie il n'avait été secoué d'un tel accès de gaieté. Il regardait son ami avec des yeux pleins de larmes folles et recommençait à s'esclaffer en remarquant son visage allongé, étonné et consterné à la fois.

— Tu ris là comme un crocodile en goulette ! exclama Camille vexé. Je ne sais si je te pardonnerai jamais de ne m'avoir point averti que je vagabondais après ta belle-mère.

— Mais est-ce donc de ma faute ? Obéissant à l'ignorer quelle bizarrerie nouvelle ou à quel sentiment de jalousie, tu n'as jamais voulu me

montrer la photographie qui l'avait si fort passionné et que tu avais achetée si cher.

— C'est vrai. Imbécile que je suis !

— J'ai, dès lors, respecté ton mystère et ne t'ai plus demandé communication de l'idole. Mais comment se fait-il qu'en route rien ne t'ait ouvert les yeux ni personne appris la vérité ?

— Que veux-tu ? J'allais en avenue devant moi et derrière eux et je ne laissais parler personne. J'étais fou puisque j'étais amoureux, et j'avais assez raison. Elle est bien gracieuse et bien jolie ! Comment n'ai-je point vu, chez toi, cette photographie ?

— En quittant Paris, mon père me l'avait donnée et c'est après ton départ seulement que j'ai songé à lui acheter un cadre et à l'installer de l'autre côté de ma cheminée, ayant ainsi, toujours présent à mes regards, et mon cher Camille et ma gentille belle-mère.

— Alors ! c'est ta belle-mère !!! Quoi de plus saugrenu, de plus cocasse, de plus invraisemblable !

— Que veux-tu que je te dise et que j'y fasse ?

— En effet. Alors son mari, l'ancien officier est ton père ?

— Apparemment.

— Et la vieille dame qui s'en allait aux bains de Castellamare, ta tante ?

— Je ne comprends plus.

— Ah ! c'est vrai. Tu peux m'embrasser et me remercier une seconde fois. Je suis encore, pour la grosse part dans la réalisation de ton second rêve, l'éternel *Deus ex machina*.

(A suivre.)

Mgr Lachat en témoignage de reconnaissance et de vénération filiale.

Vaud

Un affreux accident est arrivé dimanche 3 février, vers 3 heures après midi, sur la route des Ormonts, à quatre kilomètres d'Aigle.

Des blocs de pierre, désagrégés par le dégel, menaçant de tomber sur la route, des ouvriers avaient été chargés de les faire dévaler. Ces hommes, au nombre de cinq, suspendus au rocher au moyen de cordes, étaient occupés à faire des trous dans un de ces blocs pour le faire sauter, lorsque, sans que rien pût le faire prévoir, le bloc se mit en route, entraînant quatre des travailleurs. Les cordes s'étaient cassées, les malheureux furent précipités d'une hauteur de 30 mètres au moins.

L'un d'eux, le cantonnier Clavel, a été tué sur le coup; son collègue Knabel a expiré quelques instants après, et les deux autres, le cantonnier Favre et le fils Clavel, ont été grièvement blessés: le premier a eu une jambe cassée et le second plusieurs contusions à la tête.

La poste de Château-d'OEx a failli être écrasée par l'éboulement; au moment où la chute a eu lieu, elle n'était qu'à une vingtaine de mètres de distance.

Neuchâtel

Le dernier numéro de la *Feuille officielle suisse du commerce* publie les comptes annuels de la Banque commerciale neuchâteloise. Le bénéfice net de l'exercice de 1884 s'élève à 207,041 fr. 01, y compris 19 fr. 89 solde de l'exercice 1883. Le conseil d'administration propose de répartir cette somme comme suit: 184,000 fr., dividende aux actionnaires à raison de 23 fr. par action (4,60 %) et 23,041 fr. 41 à compte nouveau.

Genève

Un accident s'est produit samedi soir à la gare de Bellevue, lors du passage du dernier train se rendant à Genève. Le nommé Huber, Jacques, Bernois, employé de la Compagnie S.-O.-S. voulut monter dans une voiture comme le train avait déjà recommencé à marcher; il fit un faux pas et tomba sous les roues des wagons. Il eut heureusement le temps de retirer ses jambes et en fut quitte pour quatre doigts coupés à un pied. A l'arrivée du train à Genève, Huber a été transporté à l'Hôpital cantonal.

Le gros lot de la loterie de l'Exposition permanente est échu à M. M., de Zurich. C'est une demi-parure brillants, d'une valeur de 1200 fr.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Lettre de Rome

(Correspondance particulière de la *Liberté*.)

Rome, 8 février.

Le Souverain-Pontife a tenu, hier matin, Chapelle papale au Vatican pour le service funèbre anniversaire de Sa Sainteté Pie IX. La cérémonie a eu lieu à la Chapelle Sixtine où, au milieu des tentures de deuil, on avait placé derrière l'autel, selon l'usage pour les funérailles des Papes, la grande tapisserie représentant la résurrection de Lazare et indiquant ainsi, par un des traits les plus touchants de l'Évangile, la gloire immortelle que Dieu réserve à ses amis de prédilection, à ses Pontifes, après les avoir fait passer par les épreuves du plus redoutable ministère. La messe solennelle de *Requiem* a été célébrée par Son Éminence le cardinal Sacconi, évêque d'Ostie et Velletri et doyen du Sacré-Colège. Les parties chantées ont été exécutées par un chœur d'élite, d'après la musique de Palestrina. Le Souverain-Pontife, revêtu des ornements de couleur rouge (la couleur de deuil pour le Pape), assistait à la cérémonie du haut du trône, au milieu du magnifique cortège des cardinaux et des prélats en chape violette. Les tribunes réservées étaient occupées par le corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, par les chevaliers de l'Ordre de Malte et par les familles de l'aristocratie romaine. Dans l'assistance, on remarquait la plupart des étrangers de distinction qui se trouvent en ce moment à Rome.

Après la messe de *Requiem*, Sa Sainteté Léon XIII a donné l'absoute devant le catafalque.

Demain lundi, un autre service funèbre anniversaire pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Pie IX sera célébré dans l'archibasilique de Saint-Jean-de-Latran. Mgr de Neckere, archevêque de Millyène et chanoine du Latran, célébrera la messe pontificale et donnera l'absoute.

Enfin, les Sociétés catholiques de Rome feront célébrer, mardi, une messe solennelle de *Requiem* dans la crypte de la basilique de Saint-Laurent, devant le tombeau de Pie IX.

Ces manifestations de la piété des fidèles et de leur reconnaissance envers le grand Pape qui a si longtemps gouverné l'Église sont comme une réparation éclatante des outrages odieux dont la dépouille mortelle de Pie IX fut l'objet à son passage dans la Ville-Sainte. En même temps, elles témoignent de la confiance du peuple chrétien dans les prières que l'immortel Pontife adresse à Dieu pour l'Église militante et pour son illustre Chef encore assujéti à cette domination hostile qui pro-

longe la captivité du Vatican et le deuil de tout le monde catholique.

Au reste, Léon XIII, comme Pie IX, continue par la plus noble des résistances, à assurer à l'Église les triomphes de la foi. Ainsi, dès que l'on a su dernièrement que le Souverain-Pontife allait protester (comme il l'a déjà fait, d'ailleurs, dans son discours de Noël au Sacré-Colège) contre l'inique projet de loi sur l'introduction du divorce en Italie, aussitôt l'épiscopat et les fidèles ont fait écho à la voix auguste de leur Chef, et dans tous les diocèses de la Péninsule les Sociétés catholiques organisent un grand plébiscite de protestations à présenter à cet effet au Parlement. D'après les calculs de la Société primaire romaine des intérêts catholiques, on évalue déjà à près de deux millions le nombre des signatures recueillies dans ce but, et toutes de catholiques majeurs d'âge, à même de montrer quels sont les véritables sentiments du pays et combien ils sont dénaturés par les soi-disant représentants du peuple. Ceux-ci affecteront peut-être de ne point s'en émouvoir, mais, comme le dit l'évêque de Plaisance, Mgr Scalabrini, dans le Mandement qu'il vient de publier à ce sujet, « alors même que nos réclamations n'obtiendraient pas l'effet désiré, elles n'en auront pas moins la valeur réelle d'une protestation solennelle et d'une profession publique de notre foi ».

Dans une audience accordée récemment aux chefs des Sociétés catholiques de Rome, le Saint-Père a dit que cet éclatant témoignage de la foi des Italiens est pour lui une bien douce consolation au milieu des épreuves présentes.

Une autre consolation a été réservée ces jours-ci à l'auguste Captif du Vatican, je veux dire la reprise des relations officielles avec la Belgique.

Le nouveau ministre belge près le Saint-Siège, Son Excellence M. le baron de Pittteurs-Hiegaerts, et le conseiller de la légation, M. le comte de Liechtverdelde, sont arrivés à Rome lundi et, le jeudi 5 février, ils ont été reçus en audience solennelle par le Souverain-Pontife. C'est à l'occasion de cette audience que M. le baron de Pittteurs a présenté ses lettres de créance.

En attendant que le délégué apostotique à Constantinople, Mgr Rotelli, désigné pour la nonciature de Bruxelles, puisse aller occuper ce nouveau poste, le Souverain-Pontife, par billet de la Secrétaire d'Etat en date du 5 février, a nommé Mgr Rinaldini, chargé d'affaires par *interim* auprès du gouvernement belge. On sait que Mgr Rinaldini, l'ancien auditeur de la nonciature de Bruxelles, avait continué de rester dans cette ville, au palais de la nonciature, depuis la rupture des relations si heureusement renouées aujourd'hui.

L'influence de l'Église s'étend chaque jour dans les Balkans et en Orient. Un nouveau succès vient d'être remporté sur ce terrain par l'ouverture des négociations avec le Monténégro. Ce pays, satellite de la Russie et dominé par les préjugés du schisme, n'avait jamais consenti à reconnaître l'Église catholique. Il avait même été le théâtre, il y a six mois, d'une violente persécution contre les missionnaires envoyés par la Propagande, qui étaient tous menacés de l'exil. Grâce à des interventions heureuses et puissantes, notamment de la part de Mgr Strossmayer, la situation a changé. On élabore en ce moment un projet d'établissement de la hiérarchie catholique dans le Monténégro, surtout pour réorganiser l'ancien évêché d'Antivari. C'est ainsi que la hiérarchie sera bientôt rétablie partout dans les pays slaves, en Bosnie, dans l'Herzégovine, en Bulgarie, en Roumanie, dans le Monténégro. On espère qu'elle le sera également sous peu en Serbie, où les catholiques jouissent de la plus grande tolérance.

Relativement aux négociations avec les puissances catholiques, il y a lieu de signaler spécialement celles qui ont lieu en ce moment avec le gouvernement portugais au sujet de la délimitation aux Indes de la juridiction de l'archevêque de Goa. Le Vatican propose au Portugal de conserver à l'archevêque de Goa le titre de patriarche des Indes, ainsi que la juridiction de la partie des Indes où les Portugais sont les plus nombreux. Tous les autres territoires seraient placés sous la dépendance directe et exclusive du nouveau délégué apostotique à Bombay, Mgr Agliardi. Le Vatican espère faire accepter cette combinaison au Portugal, d'autant plus que le gouvernement britannique appuie sur ce point les propositions du Saint-Siège.

A ce propos, je puis ajouter que c'est sur l'initiative directe du gouvernement de Londres, spécialement du ministre des colonies, lord Kimberley, que les autorités des Indes ont fait à Mgr Agliardi une réception splendide.

Ce n'est pas cette année, comme on l'a annoncé par erreur, mais en 1887 que Sa Sainteté Léon XIII célébrera son jubilé sacerdotal. Il résulte en effet des registres du Vicariat de Rome que le jeune comte Joachim Pecci reçut l'ordination sacerdotale, dans la chapelle du vicariat, des mains du cardinal Odescalchi, le dimanche 31 décembre 1837, fête de saint Sylvestre. Au reste, dès à présent, les Sociétés catholiques organisent la célébration solennelle de cet anniversaire, dans le double but de rendre hommage à Léon XIII et d'honorer la mémoire d'un de ses plus illustres prédécesseurs, le Pape saint Sylvestre, qui, après les persécutions des Catacombes, confirma la foi au Concile de Nycée et reçut de Constantin les premières donations qui devaient consti-

tuer le patrimoine de saint Pierre. Voici le programme que l'œuvre des Congrès et des Comités catholiques d'Italie a déjà établi pour ce grand anniversaire: 1° Une sainte ligue de prières afin d'implorer de Dieu le triomphe de l'Église et la conservation de S. S. Léon XIII; 2° Une exposition au Vatican de tous les produits de l'art religieux; 3° Une offrande spéciale pour le Denier de Saint-Pierre, à titre d'obole envoyée à Léon XIII pour le cinquantième anniversaire de sa première messe; 4° L'organisation de nombreux pèlerinages au tombeau des Apôtres.

Dimanche prochain, le Saint-Père recevra en audience spéciale le Collège des curés de Rome et les prédicateurs de la station quadragesimale. Parmi ces derniers je puis signaler M. le chanoine Alix d'Yénis, ancien zouave pontifical, aujourd'hui membre du clergé de Versailles, qui va prêcher le Carême à Saint-Louis-des-Français.

Il est de plus en plus probable que le Saint-Père créera de nouveaux cardinaux français dans le prochain Consistoire de la mi-carême. Parmi les nouveaux cardinaux qui seront créés à la même occasion, on cite également — outre ceux que je vous ai déjà signalés — Mgr Theodoli, majordome de Sa Sainteté, et Mgr Aloisi-Masella, ancien nonce apostolique en Portugal.

La crise ouvrière à Madrid

La crise ouvrière à Madrid préoccupe beaucoup la presse et les cercles politiques.

Samedi, 500 ouvriers sans travail ont fait une manifestation pacifique dans le Prado. Ils se dispersèrent aussitôt que le gouverneur civil leur eut promis que les autorités leur viendraient en aide.

Lundi, le conseil des ministres s'est occupé de la question des ouvriers, et il a approuvé la décision prise par le gouverneur et le maire de Madrid de développer les travaux publics, afin de procurer de l'ouvrage aux nombreux ouvriers actuellement sans occupation.

Malheureusement, la crise est aussi pénible qu'à Madrid dans plusieurs grandes villes de province, et notamment en Catalogne, où plus de quarante mille ouvriers sont sans travail.

Une enquête faite à Madrid cet hiver a démontré que, chez les ouvriers de presque tous les métiers, les tendances socialistes et anarchistes sont assez prononcées et qu'elles sont la conséquence d'une propagande des sociétés secrètes. Ces sociétés possèdent une organisation régulière par régions et par métiers; elles ont des journaux à elles, et, grâce à leurs efforts, il y a été tenu, pendant les dernières années, plusieurs congrès socialistes et anarchistes, notamment à Valence, à Séville et à Madrid. Les sociétés secrètes espagnoles s'inspirent des idées de l'Internationale, qui, elle-même, possède des ramifications chez les ouvriers catalans.

En un mot, l'état de choses actuel est pareil à celui qui provoqua en Andalousie l'agitation agraire de la « Main noire ».

Guerre du Soudan

Une dépêche de Varna au *Daily News* dit que la flotte turque a reçu l'ordre de se tenir prête à prendre la mer dans le courant du mois. On croit que sa destination serait la mer Rouge. Le gouvernement italien a enjoint au comte Corti, son ambassadeur auprès du sultan, de ne pas quitter Constantinople. Les rapports sont extrêmement tendus entre les deux gouvernements.

L'élan de la presse italienne et l'empressement manifesté par elle à venir en aide à l'Angleterre, paraissent avoir jeté un certain froid au-delà du détroit.

Le *Times* déclare que tout en appréciant à sa haute valeur l'amitié de l'Italie, l'Angleterre ne devrait pas accepter des propositions d'assistance directe, et que ce serait une funeste erreur que de répandre dans le monde musulman l'idée que l'Angleterre n'est pas en état de réprimer les désordres de la haute Égypte sans avoir recours à l'aide d'une puissance amie. Cette tâche, dit-il, nous incombe exclusivement: elle a été étendue difficile par nos propres fautes, nous devons en venir à bout par nos seuls efforts.

Commentant l'occupation de Massouah par les Italiens, le *Daily News* dit que l'Angleterre peut se passer de l'aide de l'Italie ou de toute autre puissance pour accomplir sa mission au Soudan. Le journal ministériel nie que le gouvernement britannique ait facilité à l'Italie l'occupation de Massouah, bien qu'à la vérité il n'eût aucune objection à faire contre cette occupation.

« L'Égypte, ajoute le *Daily News*, n'est pas assez forte pour tenir cette ville elle-même; il faut donc que Massouah soit occupée ou par la Turquie, ou par quelque autre puissance continentale, et une occupation italienne est infiniment préférable à une occupation turque. »

Le gouvernement anglais a donné l'ordre à son ambassadeur auprès du roi d'Italie de sonder le gouvernement italien, au sujet de la coopération dans le Soudan.

Une demande formelle n'a pas encore été présentée; mais il est à croire que les négociations, à peine commencées jusqu'à présent, vont être reprises en vue de la coopération de l'Italie dans le Soudan oriental. On croit savoir qu'un traité à ce sujet va être prochainement conclu.

Le *Times* publie la dépêche suivante: Souakim, 8 février.

« Le pavillon italien a été arboré à Massouah à côté du drapeau égyptien.

« 350 chameaux chargés de grains sont arrivés à Kassala, 350 têtes de bétail viennent d'être prises aux rebelles à Amadir. »

Après Massouah, les Italiens occuperont toute la côte de la mer Rouge, d'Assab à Massouah, excepté les points sur lesquels la France possède des droits, comme Zullah et Adulis.

Les négociations se poursuivent entre les cabinets de Londres et de Rome. On croit qu'elles ont pour but un accord dont voici la substance:

Outre qu'elle fera la police de cette grande étendue de côte (environ 150 milles), l'Italie se chargera d'envoyer à Souakim un corps de troupes de 12,000 hommes, qui opérera de concert avec les Anglais contre les insurgés du Soudan. En échange, elle recevra des compensations territoriales dans la mer Rouge et le bassin du Haut-Nil.

L'Angleterre s'engagera en outre à appuyer l'expansion coloniale de l'Italie le long de la côte orientale de l'Afrique.

Chronique religieuse

Dernièrement, nous avons signalé d'Espagne l'envoi au Saint-Père d'une très belle Adresse qu'avaient signée, sur la proposition de M. Nocedal, les directeurs et rédacteurs d'une quarantaine de journaux espagnols associés aux combats du vaillant journal le *Siglo futuro*. Ils ont reçu la réponse suivante:

Rome, 27 janvier.

Très illustre Monsieur, L'Adresse, signée par un certain nombre de directeurs et de rédacteurs de journaux catholiques, qui m'a été confiée par V. S. le 8 janvier courant, pour être présentée au Saint-Père, a été par moi remise promptement entre ses mains vénérées. Ce document, contenant une déclaration explicite de principes, ne pouvait qu'être accueillie avec joie par le chef visible de l'Église, qui, étranger et supérieur à tout parti, a la mission sacrée de défendre ces principes.

De même, les sentiments exprimés dans l'Adresse au sujet des droits imprescriptibles du Saint-Siège ne pouvaient que lui être également agréables, les signataires ayant ainsi confirmé, pour leur part, les amples adhésions de l'épiscopat espagnol au discours prononcé au Sénat par un éminent prélat.

Sa Sainteté attend maintenant que, comme complément à leur hommage, les signataires se conforment étroitement aux paternels et sages avertissements donnés à la presse catholique dans son Encyclique à l'épiscopat espagnol. Et ainsi, par leur révérence et leur docilité pour l'autorité des sacrés pasteurs, les directeurs et rédacteurs des journaux catholiques travailleront efficacement aux intérêts de la religion, et coopéreront vaillamment à réaliser le désir de tous les gens de bien qui aspirent à voir cesser la situation actuelle du Souverain-Pontife, situation que Sa Sainteté elle-même a justement déclaré intolérable dans sa réponse récente aux félicitations du Sacré-Colège.

Dans cette confiance, Sa Sainteté remercie par mon intermédiaire tous les signataires de l'Adresse pour leur filial hommage, et elle les bénit de tout cœur, en invoquant sur eux la grâce du Seigneur.

A. cardinal BIANCHI.

CANTON DE FRIBOURG

Le Grand Conseil est convoqué sur le lundi 23 février, pour une reprise de session.

On organise à Fribourg, pour les premiers jours de mai, une exposition ornithologique à laquelle seront admis, outre les oiseaux de basse-cour, les lapins et les oiseaux d'agrément.

L'exposition a pour but d'encourager l'élevage de la volaille et de fournir des produits à la consommation suisse. Il résulte d'un travail statistique que la Suisse importe annuellement pour sept millions de francs d'œufs et de volailles. On voit que les efforts des Sociétés suisses d'aviculture sont pleinement justifiés.

FAITS DIVERS

Sous le titre de *Revue française*, et sous la direction de M. Edouard Marbeau, vient de paraître, à la librairie Chaix, une publication nouvelle concernant spécialement les questions étrangères et coloniales.

Nous souhaitons bonne chance à notre nouveau confrère, qui vient à point pour satisfaire l'opinion publique aujourd'hui si avide d'informations sur ce qui se passe au delà de nos frontières.

Voici quelques renseignements sur le premier patineur du monde, un batelier de Leeuwarden (Hollande).

Pierre Bruisma, le vainqueur au concours international de patinage, est le plus jeune et dixième fils d'un batelier. Agé de vingt-sept ans, il est capitaine d'un bateau qui navigue entre les différentes villes de la Frise; il est très actif, à tel point même que ses supérieurs doivent parfois le forcer à prendre du repos.

Il est grand et fort; chevelure et barbe blondes; très retenu et ne parlant que le strict nécessaire. Sans être un céphalien, il n'abuse jamais de liqueurs fortes. Chaque année, en octobre, il prend de l'huile de foie de morue et mange chaque jour, en vue des concours de patinage, ses trente œufs frais. Sa mère s'est aussi distinguée sur la glace; elle gagna entre autres, dans sa jeunesse, neuf prix en une seule semaine. Cette femme, aujourd'hui de grand âge, pressa avant le départ pour Leeuwarden, son fils sur son cœur et lui dit: « Pierre, montre aujourd'hui que tu es homme et Frison, car il s'agit ici de l'honneur du roi et de la patrie! » Et Pierre vainquit.

La veille du concours, il arriva à Leeuwarden, en sabots, portant ses patins sous le bras; il entra dans un café où étaient atablés les patineurs anglais. Ceux-ci furent bientôt au courant de sa présence et l'observèrent. Le Frison fit la remarque que sa vue avait été

l'appétit aux Anglais. Cette réflexion fit sourire ces derniers.

La petite ville de Sneek était sens dessus dessous en apprenant la victoire de son concitoyen. Des centaines de personnes qui n'avaient pu assister à la course partirent à Leeuwarden pour assister à la proclamation des prix. La Société de patinage de Sneek, accompagnée de la musique de la garde civique, alla recevoir le héros à la gare, le cortège parcourut la ville. Des milliers de personnes étaient sur pied.

Bruisma habite son bateau et est marié.

Bibliographie

Voici le sommaire de la dernière livraison de la Gazette géographique et l'Exploration:

Le Niger. Joseph Joubert. Les Coptes. Affaires coloniales de la France. Au Tonkin. — La côte occidentale d'Afrique. — Au Cambodge. — En Tunisie. La conférence de Berlin. Mouvement colonial de l'Etranger. Politique

coloniale de l'Italie. — Les annexions espagnoles en Afrique. — Les Anglais au Congo. Nouvelles géographiques. Le canal de Nicaragua. — La mer intérieure d'Afrique. — Explorations portugaises en Afrique. — Les voyageurs italiens au Choa. — Expédition au Muata Yanvo. L'expédition argentine du Chaco. Les sources du Yang-tsé-Kiang. — Un chemin de fer en Cochinchine. — Les chemins de fer au Japon. — Le canal maritime de Saint-Petersbourg. — Arapaches et Cheyennes. — Les brigades topographiques d'Algérie. — Diminution de la population en France.

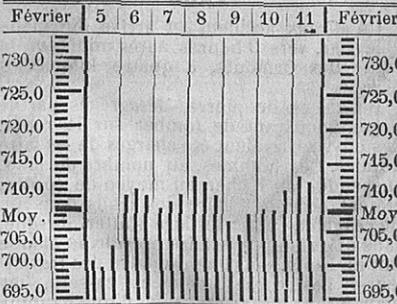
Revue des sociétés. Société des études maritimes et coloniales. — Société d'ethnographie de Paris. — Société de géographie de Lyon. — Société de géographie de Toulouse. — Société de géographie commerciale de Bordeaux. — Société de géographie de Rochefort. — Société de géographie de Rome.

Néologie. M. Stocker. Bibliographie et cartographie. — La côte des esclaves et le Dahomey. — Histoire du commerce de la France. — Le Levant. Faits divers. Bureaux: 6, rue Cassette. — Paris.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

OBSERVATOIRE METEOROLOGIQUE DE FRIBOURG

BAROMÈTRE Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 4 h. et 7 h. du soir.



| THERMOMÈTRE (Centigrade) | | | | | | | | | |
|--------------------------|----|----|----|---|---|----|----|------------|--|
| Février | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | Février | |
| 7 h. matin | -1 | -1 | -3 | 0 | 0 | 0 | -3 | 7 h. matin | |
| 1 h. soir | -1 | 3 | 3 | 5 | 2 | 5 | 1 | 1 h. soir | |
| 7 h. soir | 2 | 0 | 1 | 3 | 1 | 0 | | 7 h. soir | |
| Minimum | -1 | -1 | 3 | 0 | 0 | 0 | | Minimum | |
| Maximum | 2 | 3 | 1 | 5 | 2 | 5 | | Maximum | |

Pour tout ce qui concerne les Annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL, FUSLI & C^e, 69, rue des Epouses, FRIBOURG

Achats et Ventes d'Immeubles

S'adresser à L. Hartmann, lieutenant-colonel, à Fribourg. — Plusieurs maisons en ville, grands, beaux et petits domaines, moulins, etc., à des prix et conditions très avantageux. (Ofr 179/0 168)

Maladies de la peau,

de rires, gale, démangeaisons et feux, pustule, etc., sont guéris par correspondance d'une manière prompte et radicale par: R. FASTENRATH, médecin à Hérisau (Appenzell). O297

CORS AUX PIEDS, DURILLONS

sont guéris par la pommade anglaise. Remède infaillible. Expédition contre remboursement ou contre l'envoi de 1 fr. 20 en timbres-poste. (O217) Pharmacie Delafontaine, à Vevey (Vaud)

REGISTRES DE LAITERIE

à 2 fr. 80 et 3 fr. 30 En vente à l'Imprimerie catholique:

C. BROILLET Médecin-Chirurgien-Dentiste

à Fribourg, sera à Bulle, tous les second et der nier jeudis de chaque mois. (H154F/O200)

Emprunts à lots de la

VILLE DE FRIBOURG

Tirage des séries le 16 février 1885 des numéros le 15 mars

PRIMES

| |
|-------------------------------------|
| 4 lots de fr. 5000, soit fr. 20.000 |
| 21 » de » 50, » » 1.050 |
| 40 » de » 40, » » 1.600 |
| 1060 » de » 13, » » 13.780 |
| 1225 lots fr. 36.130 |

Pour se procurer de ces obligations, s'adresser à MM. Week & Aebly, banquiers, à Fribourg. (O 190/111) Prix: 12 fr. par obligation.

A VENDRE

La maison N° 289, à l'avenue de la Gare, à Fribourg. Cette maison, entourée de jardins, avec pré attenant et dépendances, possède une installation d'eau et une fontaine particulière intarissable. Son rez-de-chaussée peut être aménagé comme restaurant-brasserie et jardin d'été. Entrée en possession immédiate. Conditions de paiement favorables. S'adresser à M. Alex. GENDRE, Agent d'affaires, à Fribourg. (O 177)

GRANDS VINS DE LA GIRONDE Maison fondée en 1827

OSCAR PRÉLAT

Propriétaire du Grand Domaine de Blanchon A BORDEAUX

La maison vend les vins de sa propriété spécialement depuis 150 fr. la barrique de 228 litres rendue franco à la gare frontière française. (O 491) La maison accepterait des représentants sérieux dans toutes les parties de la Suisse.

PUBLICATIONS ÉDITÉES PAR L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL

En vente à l'Imprimerie catholique, 13, Grand'Rue, FRIBOURG

DROIT CANONIQUE

Manuale Rituum Liturgie Romanæ ad usum venerabilis cleri presertim ministerio parochiarum addicti, necnon alumnorum ad sacrum ministerium aspirantium, ex fontibus authenticis concinnatum a R. D. F. X. Piller, theologiae professo. Secunda editio, solemnius reu. in-8 de plus de 500 pages. — Prix: 4 fr. 50.

Comme le dit l'auteur, ce Manuel s'adresse aux élèves des grands séminaires et aux curés voués au ministère des paroisses. Écrit dans un style très pur et d'une clarté remarquable, il sera une bonne fortune entre les mains de MM. les ecclésiastiques qui, désireux d'exercer convenablement leurs fonctions liturgiques (omnis honeste et scienter ordines sancti. I Cor. XIV, 40), n'ont pas le loisir d'étudier longuement les Rubriques du Missel, du Rituel, du Cérémonial des Evêques, ou les Décrets si nombreux des Congrégations romaines, etc.

ÉCRITURE SAINTE

Sabba Sacra Vulgata editionis, notis chronologicis, historicis, etc., illustrata. Edition encadrée. 2 vol. in-4. — Prix: 12 fr.

Le Pentateuque, les 5 livres de Moïse, Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, par l'abbé Arnould. In-8 de 750 pages. — Prix, franco: 7 fr.

Texte latin, traduction française, préface générale sur toute la Bible, commentaires, dissertations, notes, etc.

CONTROVERSE

L'athéisme devant la raison humaine, par l'abbé Daurelle, docteur en théologie. In-8. — Prix: 3 fr. 50; franco, 4 fr.

L'auteur confond les athées au nom de la raison éclairée par la foi; — de la raison éclairée par la science; — de la raison éclairée par le simple bon sens.

Conjectures sur les âges de l'Eglise et les derniers temps, commentaire complet de l'Apocalypse, par M. Amédée Nicolas. 2^e édit. In-8 de plus de 600 pages (cinq parties, six appendices). — Prix: 6 fr.

La vie est un voyage, par l'abbé Terrier. In-18. — Prix, franco: 1 fr.

Notre époque où l'on aime tant à voyager, l'auteur offre une étude sur le voyage de la vie. Il considère exclusivement ce sujet au point de vue de la philosophie de la foi, sans laquelle on n'aperçoit que le petit côté des choses. Malgré la profondeur des pensées qu'il aborde, il reste accessible à tous les esprits.

HAGIOGRAPHIE

Sainte Françoise Romaine, fondatrice des Oblates, par le R. P. Rabory, des bénédictins de Solesmes. In-18 de plus de 600 pages. — Prix, franco: 4 fr.

Saint Bruno et l'Ordre des Chartreux, par l'abbé Lefebvre, membre de plusieurs sociétés savantes. Deux superbes vol. sur beau papier. — Prix, franco: 26 fr.

Avec vignettes, portrait de saint Bruno et vue de la Grande-Chartreuse en phototypie.

Saint Thomas d'Aquin, docteur de l'Eglise, sa vie proposée aux jeunes gens qui veulent progresser dans la science et la vertu, par Mgr Salzano, traduite de l'italien par l'abbé Vallée. In-18. — Prix, franco: 0 fr. 90.

Ouvrage honoré d'un bref de Léon XIII.

Vie du P. Paul Cafaro, l'un des premiers compagnons de S. Alphonse, par le R. P. Dumortier, de la Cong. du T. S. Rédempteur. In-12. — Prix, franco: 2 fr.

PIÉTÉ ET DOCTRINE

La perfection sacerdotale, ou application de l'Eucharistie à la vie du Prêtre, d'après les saints Docteurs, par l'abbé Gérardin, missionnaire apostolique. In-12. — Prix, franco: 2 fr. 25.

Avec approbation du Saint-Siège, de Mgr Mermillod et de Mgr l'Evêque de Verdun.

Le bréviaire médité, par J.-B. Martin, protonotaire apostolique. In-18. — Prix, franco: 1 fr. Dédié aux nouveaux sous-diacres. Une nouvelle édition revue est sous presse.

Essai sur le symbolisme de la cloche, par l'abbé Sauveterre. In-8. — Prix: 6 fr.

Le paradis de l'âme chrétienne, méditations et prières, traduites du latin d'Horstius, par l'abbé Laurent. In-12. — Prix: 1 fr. 50.

Demi-reliure. 2 50 Ouvrage approuvé par S. E. le cardinal Caverot et par plusieurs évêques.

Couronne des fêtes annuelles de la très sainte Vierge, ou enseignements de ces fêtes méditées pendant le mois de Marie. Dédié à N.-D. de Fourvière. Par l'abbé X^{te}, du diocèse de Lyon. In-12. — Prix: 1 fr. 50.

Fondations du culte de Marie, par l'abbé Gérardin, missionnaire apostolique. 2^e édit. In-18. — Prix, franco: 2 fr.

Le mois du chrétien, lectures pour le Mois de Marie, par l'abbé Millot. — Prix, franco: 1 fr. 50. Avec approbation de Mgr l'Archevêque de Sens.

La guirlande virginale, ou Mois de Marie nouveau, par l'abbé Labetoulle. 3^e édit. In-18. — Prix, franco: 2 fr.

Manuel du chrétien, d'après saint François de Sales, par le R. P. Brucker, S. J. 2 vol. in-18, caractères élzéviens. — Prix: 2 fr. 50. Reliure demi-basane, tranches jaspées. 4 50

HISTOIRE

Terribles châtements des révolutionnaires ennemis de l'Eglise depuis 1789 jusqu'en 1879, par le R. P. Huguet. Nouvelle édition considérablement augmentée, avec une lettre de Mgr Mercurelli, secrétaire de S. S. Pie IX pour les lettres latines. In-12. — Prix: 3 fr.

Récits militaires

par le général Ambert. — L'Invasion, 1 beau volume in-8 orné de huit portraits hors texte. — Prix, franco: 5 fr. 50.

Cette première série renferme le récit de tous les événements militaires depuis la déclaration de la guerre franco-allemande en juillet 1870 jusque et y compris la capitulation de Sedan, le 2 septembre.

Des séries ou volumes contenant l'histoire de la guerre dans l'Ouest, l'Est et le Nord, et celle du siège de Paris, paraîtront successivement.

Chaque série formera un tout absolument complet et se vendra séparément.

Le Pèlerinage de pénitence à Jérusalem, impressions et souvenirs, par l'abbé V. Mourou, du diocèse de Saint-Dié, pèlerin de 1882. 2 vol. in-12, avec cartes et plans. — Prix: 5 fr.; franco, 6 fr.

Ouvrage spécialement dédié aux Pèlerins de Terre Sainte et pouvant leur servir de guide en ce pieux voyage. — L'auteur a reçu une multitude de lettres élogieuses, dont une de Mgr le comte de Chambord.

PROPAGANDE

Exposé de la Religion, dédié spécialement aux hommes du monde, par un ancien catéchiste de Saint-Sulpice. In-32 Jésus. — Prix, franco: 0 fr. 50.

L'Avent, ou l'attente et la nécessité d'un Rédempteur dans tous les temps, par le même. In-18 raisin, papier vergé. — Prix, franco: 0 fr. 75.

Manuel de la jeune mère, pour l'instruction et l'éducation de ses petits enfants, d'après saint Jérôme, par l'abbé Gérardin, missionnaire apostolique. In-12. — Prix: 0 fr. 75; franco, 0 fr. 90.

Terribles punitions des profanateurs scandaleux du dimanche, démontrées par cent traits récents, par le R. P. Huguet. In-18. — Prix, franco: 0 fr. 50. Franco: 4 fr. 50 la douz.; 30 fr. le cent; 250 fr. le mille.

Le jeune homme chrétien, par l'abbé J. M. A., missionnaire apostolique. In-18. — Prix: 0 fr. 60. 6 fr. la douz.; 45 fr. le cent.

La jeune fille chrétienne, par le même auteur. In-18. — Prix, franco: 0 fr. 90. 9 fr. la douz. et 65 fr. le cent. Relié toile anglaise, l'ex. 4 fr. 20.

L'enfant martyr, ou l'école sans Dieu. In-32. — Prix: 0 fr. 40.

L'Evangile de l'Enfance, par l'auteur de l'Enfant martyr. Cet ouvrage est divisé en quatre parties appropriées aux différents âges de l'enfance. Les deux premières parties sont en vente: PREMIÈRE PARTIE: Histoire du beau petit Jésus. — Prix, franco: 0 fr. 75. DEUXIÈME PARTIE: De la vie publique et des miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Prix, franco: 0 fr. 85.

Prix des deux premières parties ensemble: 1 fr. 40. La Première Communion. Brochure avec couverture en couleur. — Prix: 50 cent. l'ex.; 5 fr. la douz., et 40 fr. le cent. Aux Francs-Maçons: par Vézax. — Prix: 0 fr. 25; 20 fr. le cent.

Libre-pensée et enterrements civils

par JEAN-LE-VÉRIDIQUE. — Prix: 25 cent. l'exempl.; 20 fr. le cent.

Les protestants confondus par l'Evangile et le bon sens, par M. l'abbé Guillemin, curé de Sallenard (Saône-et-Loire). — Prix, franco-poste: 0 fr. 30.

Lourdes et la science, par M. l'abbé Daurelle. — Prix de l'ex.: 15 c.; franco: 20 c.; le cent, 12 fr.; le mille, 100 fr.

Le Syllabus et l'Encyclique du 8 décembre 1864. Texte latin et traduction française. — Brochure de 72 pages. — Prix, franco: 0 fr. 30 l'exemplaire; 3 fr. la douzaine et 25 fr. le cent.

Les grands enseignements de cette encyclique et la réunion des propositions condamnées, résumées dans le Syllabus, sont plus que jamais d'actualité, en présence des doctrines subversives répandues dans le monde.

Le Saint-Esprit, à tous les fidèles, par M. l'abbé Arnould. — Prix: 0 fr. 25.

L'Oraison, aux personnes pieuses. — Prix: l'exempl. 25 cent.

OPUSCULES DU CHANOINE J. M. A.

PREMIÈRE SÉRIE 15 c. l'ex.; 12 fr. le cent; 100 fr. le mille, franco. Le Pater ou Oraison Dominicaine. — L'Ave Maria ou Salutation Angélique. — L'Angelus. — Le Chapelet. — Le signe de la Croix. — Le Crucifix. — Sus aux Jésuites.

DEUXIÈME SÉRIE 20 c. l'ex.; 15 fr. le cent; 130 fr. le mille, franco. Le Credo. — Le très saint Sacrifice de la Messe. — Les Béatitudes. — Le Dimanche. — Le Chemin de la Croix. — La Laitée de l'école jugée par des Laïques. — Pénitence! Pénitence! Le Respect humain. — Les Indulgences. — Dieu. — Le Blasphème.

TROISIÈME SÉRIE 20 c. l'ex.; 20 fr. le cent; 170 fr. le mille, franco. Sus aux calottins! — La religion défendue par ses ennemis. — Le péché. — La vie chrétienne. — La Confession fréquente. — La Communion fréquente.

Romans religieux, ouvrages de la Bibliothèque du Dimanche. Vol. in-18 Jésus. Chaque vol. — Prix: 3 fr.

Les coffres de sainte Catherine, par Raoul de Navery, 1 vol. — Les Dupes, par le même, 1 vol. — L'héritier des Montebell, par Mlle Guérrier de Hautp, 1 vol. — Histoire d'une Femme; Faustine, par Mme Bourdon. — La dette de Zéna, par S. Blandy, 1 vol. — Les Chemins de la vie, par M. Marry, 1 vol. — Les récits de Catherine, par Céline Carissat, 1 vol. — Un roman dans une cave, par Claire de Chandonoux, 1 vol. — La Veuve du garde, par Raoul de Navery, 1 vol. — La Cassette du baron du Faouëdic, par C. d'Arvor, 1 vol. — Roseline, par H. Franck, 1 vol. — Lucie, par Gabrielle d'Arvor, 1 vol. — La Roche d'Enfer, par Georges de Vallon, 1 vol. — Un oncle à héritage, par S. Blandy, 1 vol.